

AVALANCHE 4

APPEL A PROJET

Partenaires : la Ville de Tergnier, les Médiathèques de Tergnier-Condren-Sinceny et de Chauny, la Bibliothèque Départementale de l'Aisne, l'Artothèque Arène Collection, le Frac Picardie, l'Artothèque des Bibliothèques d'Amiens Métropole, la DRAC Hauts-de-France.

Aujourd'hui, **grandir**, s'étoffer, art de vivre,
ramifier, **beauté**, croître, s'épanouir,
créer, pousser, découvrir, **partager**, rêver, impulser,
graines & petites graines que l'on sème,
mieux vivre, éclore, **racines**, résonnance,
ramifications, réseaux ... **Demain ...**

Le pourquoi

Le projet **Avalanche 4** est un nouveau chapitre de l'aventure éditoriale initiée en 2020. *Avalanche 2* fut porté entre novembre 2020 et mars 2021 par l'Artothèque d'Amiens Métropole et le Frac Picardie (Somme) et *Avalanche 3* se développe actuellement sur le territoire de Méru (Oise) en partenariat avec la Ville de Méru, l'Espace Domino, la médiathèque Jacques Brel et le Musée de la Nacre et de la tabletterie depuis juin 2021. Les deux premières éditions ont rassemblé seize artistes des Hauts-de-France.

« Avalanche II rend hommage à cette incroyable revue d'avant-garde, publiée par Liza Bear et Willoughby Sharp à New York en 1970, qui diffusa treize numéros entre 1970 et 1976. Véritable laboratoire éditorial, instrument de documentation, d'information et de diffusion d'une pensée écrite et visuelle faite par les artistes [...] »

Extrait de l'édito d'*Avalanche II*, novembre 2020 / mars 2021

Aujourd'hui, l'initiative **Avalanche 4** a été proposée aux acteurs livres et lecture de l'Aisne ainsi qu'à l'arothèque de l'Aisne Arène Collection et s'installe sur le territoire des médiathèques de Tergnier-Condren-Sinceny et de Chauny dans l'Aisne.

Les huit artistes sélectionnés seront invités à engager une réflexion de création inscrite dans une démarche collaborative, dans un esprit de dialogue avec les acteurs culturels partenaires et les acteurs du livre et de l'estampe. Les projets d'édition *Avalanche 2, 3 et 4* se veulent une initiative ouverte, réunissant les conditions d'une mise en réseau d'artistes lors d'un chantier d'expression qui se décline en deux étapes.

Tout au long du projet les structures partenaires tiennent le rôle de soutien, de ressources pour les artistes et de coordinateurs.

Le comment

Première étape - ateliers numériques, échanges entre artistes
Premier trimestre 2022

La **mise en réseau** des artistes du projet a pour but de développer et de combiner les expressions contemporaines. Une importance particulière est donnée à l'idée de narration en art dans le cadre d'une résidence mettant en relation artistes et médiathèques.

Sont mis en place trois temps de rencontre minimum en deux mois. Ces séances de travail permettent :

- de tisser des liens entre les artistes choisis et les partenaires,
- de nourrir et d'affiner la perception des territoires proposés,
- de développer les pistes de création à explorer,
- de déterminer la trame éditoriale, etc.

Les correspondances et les échanges croisés entre les artistes et les partenaires aboutissent à un ensemble de propositions narratives plastiques et/ou de propositions narratives écrites suivant les thématiques dégagées en commun.

Une **restitution** de l'ensemble de ces travaux fera l'objet d'une édition : **Avalanche 4**, composée et mise en page par un graphiste, en collaboration avec les artistes. Cette édition et sa diffusion sera le premier lien avec les publics des territoires ciblés. En parallèle à cette publication, du mobilier pourra être proposé aux artistes pour exposer leurs travaux en résonnance les uns avec les autres.

Deuxième étape - ateliers et médiation vers les publics.

La contribution et l'implication dans l'étape 1 sont nécessaires pour alimenter l'étape 2 et y introduire un caractère d'innovation. Processus de relations croisées, *Avalanche 4* offre aussi l'opportunité d'activer des programmes de médiation, d'impulser des modes de sensibilisation destinés aux habitants, et aux différents publics. Cette étape sera relancée courant 22. **Les publics** ciblés seront ceux du territoire de Tergnier-Condren-Sinceny et de Chauny en priorité et du département de l'Aisne.

Les chantiers numériques et les rencontres dégageront des thématiques inspirantes pour activer des pistes d'**ateliers** qui allient des pratiques artistiques et des savoir-faire pouvant être artisanaux, croisant des domaines d'expressions variées.

Le dossier de candidature

L'appel à projet s'**adresse aux artistes ou aux collectifs d'artistes** :

- justifiant d'une pratique et d'une démarche artistique contemporaine innovante,
- résidant dans les Hauts-de-France,
- bénéficiant d'une inscription à la Maison des Artistes et ou d'un numéro de SIRET.

Le **dossier de candidature** envoyé sur support papier et ou sur support numérique est composé des éléments suivants :

- Un CV dossier artistique actualisé avec photos (maximum 3 MO pour la version numérique, documents en PDF, photos en JPG),
- Une note d'intention (Texte sur un format A4)
Cette note d'intention explicitera la compréhension du projet, les pistes choisies ainsi que les motivations du ou des candidats.

Composition du jury

Le comité de sélection sera composé de professionnels du domaine culturel, médiathèques de Tergnier-Condren-Sinceny et de Chauny, la Bibliothèque Départementale de l'Aisne, l'artothèque de l'Aisne Arène Collection, la responsable de l'artothèque des Bibliothèques d'Amiens Métropole, le directeur du Frac Picardie, un-e- artiste et un représentant de la Drac.

Le jury étudiera les propositions au regard de trois critères principaux :

- La qualité de la démarche artistique menée à ce jour, son professionnalisme (dossier artistique, cv)

- La motivation à rejoindre une manifestation pensée comme un processus collaboratif
- La pertinence des pistes et hypothèses proposées.

LES ENGAGEMENTS de la commune de Tergnier pour la phase 1 :

Chaque proposition retenue par le comité de sélection fera l'objet d'un contrat signé entre la Ville de Tergnier, l'artiste ou le collectif d'artistes. Ce contrat portera sur l'étape 1 de la manifestation :

- 3 ateliers collaboratifs en distanciel
- Mise en œuvre du projet d'édition

Rétribution : chaque artiste retenu recevra un montant de 1 000€ d'honoraires en contrepartie de sa participation aux workshops numériques et d'une mise à disposition de 10 à 15 travaux pour les besoins du projet de publication. Les travaux restent la propriété de l'artiste et lui seront restitués.

CALENDRIER

Date limite de réception des dossiers de candidature : 1 décembre 2021 (minuit)

- Mi-décembre 2021 > Sélection des candidats
- Mi-janvier à mi-avril 2022 > Première étape - ateliers numériques, échanges entre artistes (Tergnier-Condren- Sinceny- Chauny- Amiens)
- Fin avril 2022 > Fin des ateliers de l'étape 1
- Mai – juin 2022 > Conception du projet éditorial
- Juillet-août 2022 > Impression
- Septembre 2022 > Fin de l'étape 1

ADRESSE D'ENVOI / CONTACTS / DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Claire Megevand

Mairie de Tergnier,

tel 03.23.57.73.73

Mail : respculture@ville-tergnier.fr

Catherine Radet

Artothèque de l'Aisne Arène Collection

Mail : artothequedelaisne@gmail.com